

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7313004601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://imazpress.com/annonces-legales/7313004601>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 décembre 2022** sur **Imaz Press**  
Pour le département : **974 - REUNION**



**Me CARPENTIER**

**Me DUHAMEL**

**Me LIOT**

**10, rue des Monts Panneaux  
14650 CARPIQUET**

---

### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale: CREATIV' OCEAN INDIEN

Forme : SAS

Capital social : 10.000,00 Euros

Siège social : SAINT DENIS DE LA REUNION (97490), 3 rue de la Guadeloupe, ZA Foucherolles, Sainte Clotilde.

Objet social : l'expertise automobile, de matériel industriel et agricole, pour le compte de constructeurs, de loueurs, d'assureurs, de particuliers et, de façon générale, pour tous professionnels ou particuliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Président : la Société CREATIV' SERVICES, SAS au capital de 64.800,00 euros, dont le siège social se situe à CORMELLES-LE-ROYAL (14123), 7 Bis rue de Navarre, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 810 433 003.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé

a le droit de participer aux décisions collectives et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action disposant du droit de vote donne droit à une voix.

Agrément : Les TRANSMISSIONS de titres ou droits de l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les titres ou droits ne peuvent faire l'objet d'une TRANSMISSION, sous quelque forme que ce soit, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions ordinaires.

R.C.S. : La société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

